

# Nucléaire : scandale à Cadarache

mercredi 28 octobre 2009, par [GROUET Laurent](#), [NPA \(comités divers\)](#), [Réseau Sortir du Nucléaire](#) (Date de rédaction antérieure : 23 octobre 2009).

## **Un nouvel incident mettant en cause la centrale gérée par le CEA, plaide pour l'abandon du nucléaire.**

### Sommaire

- [Cadarache : « Sortir du \(...\) »](#)
- [Plutonium « en trop » à \(...\) »](#)
- [Plutonium « en trop » à \(...\) »](#)
- [Affaire du plutonium dissimulé](#)

La découverte 39 kgde plutonium dans la centrale de Cadarache (Bouches-du-Rhône) est un véritable scandale. D'autant plus que le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a mis trois mois pour signaler cette incroyable « sous-estimation » de résidus de plutonium dans son Atelier de technologie du plutonium (ATPu).

Comment une quantité aussi énorme que l'équivalent de six bombes nucléaires a-t-elle pu être entreposée dans la plus totale illégalité ?

Cet « incident » est malheureusement loin d'être isolé : en août dernier, à Gravelines (Nord), une barre de combustible nucléaire est restée « accrochée » en suspension au dessus de 156 autres. Au Tricastin (Drôme), le 7 juillet 2008, lors d'une opération de nettoyage d'une cuve par la société Socatri - filiale de retraitement des déchets d'Areva - une fuite s'est produite et 76 kg d'uranium se sont échappés, provoquant la pollution de deux cours d'eau. Le 23 juillet, des salariés de la centrale ont été légèrement contaminés par des particules radioactives.

Cette accélération du rythme des accidents, les énormes problèmes que rencontrent les chantiers de l'EPR en Finlande et à Flamanville (Manche), tout cela est lié à la désorganisation de ce secteur récemment privatisé, en quête de toujours plus de profits et ayant de plus en plus recours à la sous-traitance.

Mais la prolifération du plutonium est, hélas, bien plus qu'un problème « conjoncturel » : il est au cœur de l'industrie nucléaire même. Pourtant le plutonium est le déchet le plus dangereux produit par les centrales nucléaires. Son accumulation représente un risque énorme pour la santé des salariés et la population aux alentours. Respirer une poussière d'un centième de milligramme de plutonium provoque de manière presque certaine un cancer du poumon. Il est en outre très réactif et au-dessus de quelques kilos de combustibles stockés au même endroit, les risques de réactions incontrôlées deviennent très importants. Bien qu'une petite partie du combustible soit réinjectée dans certains générateurs (mélangé à de l'uranium appauvri pour produire du Mox), les stocks de plutonium continuent de croître et sa dangerosité et son potentiel explosif sont tels qu'aucune forme de stockage n'est envisageable.

Ces accidents à répétition, ainsi que les scandaleuses révélations concernant l'état lamentable des

anciens sites d'extraction d'uranium ou les déchets nucléaires français qui finissent entreposés dans des containers à l'air libre... en Sibérie (!) placent le lobby nucléaire dans une position très délicate. Cela jette un profond discrédit sur cette industrie, ainsi que sur les institutions publiques censées l'encadrer.

La sortie du nucléaire est plus que jamais à mettre à l'ordre du jour avant que le pire n'arrive.

**Laurent Grouet**

\* Paru dans « TEAN » # 27 (22/10/09).

---

## **Communiqué du NPA 13 à propos de Cadarache**

Mercredi 28 octobre 2009

### ***Le NPA 13 réclame un débat public sur l'avenir du site.***

Cadarache a toujours bénéficié, à tort, d'une image bienveillante dans la mesure où le site n'est pas une centrale mais a été présenté comme un laboratoire de recherche ; sauf que le site contient 19 unités dont un parc d'entreposage de déchets radioactifs solides, des ateliers de traitement de l'uranium, des bassins de déchets radioactifs liquides, un atelier de fabrication de combustible à partir du plutonium, des entrepôts de matières nucléaires... Parmi ces nombreuses activités, le retraitement du plutonium des bombes américaines obsolètes. Une contribution à la paix selon le CEA !

Comme toutes les branches de l'industrie nucléaire la direction du CEA pratique le culte du secret. Le CEA n'a jamais permis à la Criirad (laboratoire indépendant) d'effectuer des mesures à l'intérieur du centre. Les industriels du nucléaire nous dissimulent la vérité depuis 50 ans... La loi de transparence n'y a rien changé.

Mais voilà, il semble que la direction du CEA ne sait plus elle-même ce qui se passe sur le site de Cadarache :

- Le 21 septembre, dans le cadre du réexamen périodique de la sûreté des installations « EOLE et MINERVE », réalisé à la demande de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, le centre CEA de Cadarache a déclaré que des échantillons d'uranium, sans emploi depuis 1999, contenaient de la matière fissile plus enrichie que la limite autorisée. 39 kg de plutonium en trop déclarés le 5 octobre... 6 kg d'uranium enrichi en trop découverts le 25 octobre, présentant un danger potentiel de départ de réactions en chaîne ... Et ce n'est pas fini : le plutonium a été trouvé dans 40 boîtes à gants... sur les 450 que contient un atelier qui réserve sans doute d'autres surprises.

- Dans la lettre que l'ASN a envoyée le 19 octobre au CEA, on peut lire : « l'ASN a par conséquent estimé que l'exploitant n'était pas en mesure de garantir l'absence de danger grave et immédiat pour le personnel » et a demandé en conséquence l'arrêt des opérations de démantèlement de l'atelier de technologie du plutonium.

Il faut savoir que près de 6000 personnes travaillent sur le site, dont beaucoup sont des précaires. Et la situation, au regard de la législation du travail, vient de s'aggraver avec l'implantation d'ITER, véritable zone franche de l'industrie nucléaire.

Et si la sécurité du personnel n'est pas assurée que faut-il craindre pour la population et les écosystèmes environnants ? Les rejets gazeux, les rejets dans la Durance et dans la nappe phréatique ne font jusqu'à présent l'objet d'aucun contrôle public transparent.

Actuellement, certains ateliers obsolètes sont en voie de démantèlement, mais depuis 50 ans la situation sur le site est devenue inextricable. Il faut tout remettre à plat avant que des incidents plus graves ne se produisent. Ce sont toutes les installations nucléaires du site qu'il faut démanteler afin de le décontaminer, gérer les déchets sous un strict contrôle public et reconvertir Cadarache en un centre de recherche sur les énergies renouvelables. Tout cela est possible sans licenciement et même en créant des emplois.

Le NPA appelle à stopper la fuite en avant de l'industrie nucléaire. Sortir de l'impasse nucléaire et reconvertir la recherche vers les énergies renouvelables : c'est urgent !

---

## **Cadarache : « Sortir du nucléaire » annonce « de nombreuses autres mauvaises surprises »**

### **Communiqué de presse du Réseau Sortir du nucléaire**

**25/10/2009**

Après avoir reconnu une situation très grave dans son Atelier de plutonium (ATPu), le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Cadarache (Bouches-du-Rhône) reconnaît aujourd'hui une situation tout aussi problématique dans l'installation STAR. Dans les deux cas, le risque d'accident de criticité - une réaction nucléaire spontanée créée par l'accumulation excessive de certaines matières nucléaires - est largement avéré, qu'il s'agisse de plutonium (dans l'ATPu) ou d'uranium enrichi (dans STAR).

Il est important que les citoyens, en particulier les habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), sachent que le site de Cadarache contient de nombreuses autres installations nucléaires dont la plupart sont obsolètes et réservent assurément de très mauvaises surprises. La problématique est assurément la même dans divers autres sites, et en particulier dans les autres sites nucléaires « monstrueux » que sont Marcoule (Gard), Tricastin (Drôme/Vaucluse) et La Hague (Manche).

Alors que, jusqu'au sommet de l'Etat, les autorités françaises ne cessent de se gargariser de l'option nucléaire imposée en France depuis 50 ans, il apparaît au contraire que le moment est venu de payer une facture incroyablement salée, que ce soit sur le plan environnemental ou sur le plan financier. Le CEA, Areva et EDF ont construit en France, depuis 50 ans, d'innombrables installations nucléaires qui sont aujourd'hui dans un grave état de délabrement, qui contiennent des quantités souvent indéfinies de diverses matières nucléaires, et qui font courir le risque de graves accidents nucléaires.

Il est grand temps, avant que l'irréparable ne se produise, de stopper tous les projets de l'industrie nucléaire et de faire la vérité sur les divers risques encourus par la population.

**NOTE 1 - Les scandales du nucléaire français s'accumulent :**

- fuites d'uranium au Tricastin (été 2008)
- scandale de la « France contaminée » par les anciennes mines d'uranium
- incapacité des centrales nucléaires EDF à mesurer correctement la radioactivité
- déchets nucléaires dont EDF se débarasse en Sibérie
- plutonium « en trop » à l'ATPu de Cadarache
- uranium « en trop » dans l'installation STAR de Cadarache

Sans oublier :

- les désastres industriels et financiers des deux chantiers EPR de Finlande (Areva) et Flamanville (EDF)
- l'absence de solution pour les déchets radioactifs et le refus légitime des populations de l'enfouissement de ces déchets
- l'absence de débat public et de financement concernant le démantèlement des installations nucléaires
- le flop industriel et financier du réacteur de fusion nucléaire ITER (en construction à... Cadarache !)
- etc.

## **NOTE 2 : la situation catastrophique du site nucléaire de Cadarache**

Depuis des années, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) supplie le CEA de bien vouloir lui obéir (ce qui montre bien que l'ASN n'a aucune autorité sur les exploitants, CEA, Areva, EDF) et de fermer certaines installations de Cadarache, en particulier pour « tenue insuffisante face au risque sismique ». Il s'agit des installations suivantes :

- Atelier de Technologie du Plutonium (ATPu) : fermeture en 2003 (on s'aperçoit qu'il cause toujours de graves problèmes 7 ans plus tard !)
- Station de traitement des déchets et effluents : fermeture en 2006
- Magasin central des matières fissiles : fermeture théorique en 2010
- Parc d'entreposage des déchets : fermeture théorique en 2015
- Laboratoire d'examen des combustibles actifs : fermeture théorique en 2015
- Entreposage Pegase : fermeture théorique en 2015

Non seulement un accident grave peut se produire à chaque instant dans chacune de ces installations, en particulier en cas de séisme, mais il est évident qu'elles contiennent des quantités de matières nucléaires causant de graves risques d'accidents.

Lien permanent vers ce communiqué :

<http://www.sortirdunucleaire.org/actualites/communiqués/affiche.php?aff=629>

## **Plutonium « en trop » à Cadarache : la Provence doit-elle être évacuée avant la reprise des opérations de démantèlement ?**

**Communiqué de presse du Réseau Sortir du nucléaire**

**23/10/2009**

- Quel est exactement le risque actuel d'accident de criticité à Cadarache ?
- Que va-t-il se passer lorsque le CEA va reprendre le démantèlement ?

La situation à Cadarache est-elle encore plus critique que ce que les autorités veulent bien reconnaître ? Le risque d'accident de criticité n'est-il pas actuellement toujours très élevé dans le fameux ATPu (Atelier de plutonium) ?

C'est en tout cas ce que l'on peut penser en lisant dans l'édition du 22 octobre du quotidien Le Figaro : « Dans l'une des boîtes à gants de l'ATPu (...), les inspecteurs ont évalué la masse de plutonium à près de 10 kg. Il aurait suffi de 11 kg pour qu'un accident de criticité puisse se produire. »

D'ailleurs, par décision du 14 octobre (1), l'Autorité de sûreté nucléaire a suspendu les opérations de démantèlement de l'ATPu en s'appuyant sur trois constats qui montrent que la situation reste très grave dans l'ATPu :

- Le Commissariat à l'énergie atomique (...) n'est pas en mesure de démontrer l'exactitude des inventaires comptables de matières fissile ;
- La prévention du risque de criticité dans l'installation est insuffisamment assurée ;
- Cette situation constitue un risque grave et imminent au sens du IV de l'article 29 de la loi du 13 juin 2006 susvisée

Depuis, par décision du 19 octobre (2), l'Autorité de sûreté nucléaire a posé les bases d'une reprise des activités de démantèlement par le CEA. Or, rien ne permet de dire que la reprise de ces opérations se fera de façon sécurisée. Le risque « grave et imminent » d'une réaction de criticité reste de mise.

Quelles seraient les conséquences d'une telle réaction mettant en jeu plus de dix kg de plutonium ? Les autorités prétendent que les accidents de criticité conduisent à des conséquences plus importantes sur le site de l'installation concernée que dans l'environnement. Pourtant, des accidents de criticité ont par le passé abouti à des conséquences très graves pour les populations environnantes.

Par exemple :

- en 1957, la catastrophe nucléaire de Kytchym (Russie) était un accident de criticité qui a contaminé pour des siècles plus de 1000 km<sup>2</sup> et, à titre de comparaison, a projeté dans l'environnement à peu près la moitié de la radioactivité qui sera rejetée 30 ans plus tard à Tchernobyl.

- en 1999, à Tokaïmura (Japon), des milliers de personnes sont irradiées après un accident de criticité mettant en jeu 16 kg d'uranium.

La question se pose désormais sérieusement : les habitants de la région PACA doivent-ils rester « tranquillement » sur place en espérant que les opérations de démantèlement se passent bien ? Ou bien faut-il évacuer tout ou partie de la Provence ? Et qui doit décider ? La population elle-même, ou des autorités... qui viennent de prouver qu'elles étaient dans l'incapacité de contrôler les activités de l'industrie nucléaire ?

(1) <http://www.asn.fr/index.php/content/download/22382/132471/file/Decision-2009-DC-160.pdf>

(2) <http://www.asn.fr/index.php/content/download/22385/132486/file/Decision-2009-DC-161.pdf>

Lien permanent vers ce communiqué :

## **Plutonium « en trop » à Cadarache : le Réseau « Sortir du nucléaire » demande la démission de M Bigot, l'administrateur général du C.E.A**

**Communiqué de presse du Réseau Sortir du nucléaire**

**21/10/2009**

***Bernard Bigot, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, est pris en flagrant délit de mensonge***

Le 16 octobre dernier, l'administrateur général du CEA Bernard Bigot a prétendu devant la presse qu'une « déclaration par voie téléphonique auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire régionale de Marseille » avait été faite dès juin dernier.

Or, auditionnée aujourd'hui par la Commission nationale du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, M<sup>me</sup> Comets, commissaire de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), a expliqué que la « première information orale » n'a été donnée que « le 1<sup>er</sup> octobre », suivie d'une « déclaration écrite le 6 octobre. »

M. Bigot est donc pris en flagrant délit de mensonge. Il tente de masquer les responsabilités écrasantes du CEA, et en particulier les siennes : la vérité a été cachée pendant des mois à l'Autorité de sûreté nucléaire, aux élus, aux citoyens. Il reste d'ailleurs toujours à expliquer la provenance de ces 30 kg de plutonium « en trop »...

Une fois de plus, il est démontré que :

- l'Autorité de sûreté nucléaire n'a justement aucune autorité sur les exploitants (en particulier EDF, Areva, et le CEA) ;
- l'Autorité de sûreté nucléaire est dans l'incapacité de savoir réellement ce qui se passe dans les installations nucléaires ;
- les principaux dirigeants du nucléaire mentent continuellement, y compris aux autorités, et cachent la vérité aux citoyens.

Pour mémoire, entre autres exemples, M<sup>me</sup> Lauvergeon (Areva) prétend que le réacteur EPR est conçu pour résister au crash d'un avion de ligne ; EDF a caché qu'elle se débarrassait de certains déchets nucléaires en Sibérie ; Le CEA ment sur les stocks de plutonium détenus à Cadarache. Etc...

Il est avéré que l'industrie nucléaire ne nuit pas seulement à l'environnement et aux être vivants mais aussi à la vérité et à la démocratie.

\*\*\*\*

**RAPPEL :**

Cadarache : l'ASN informée « oralement » par le CEA le 1<sup>er</sup> octobre

AFP - 21 octobre 2009 - PARIS - Des responsables de l'Autorité de Sûreté nucléaire (ASN) ont expliqué mercredi, lors d'une audition à l'Assemblée nationale, n'avoir été informés « oralement » par le Commissariat à l'Énergie atomique (CEA) que le 1<sup>er</sup> octobre d'une sous-estimation de la quantité de plutonium dans un atelier du site de Cadarache (Bouches-du-Rhône).

L'administrateur général du CEA Bernard Bigot avait assuré le 16 octobre devant la presse qu'une « déclaration par voie téléphonique auprès de l'ASN régionale de Marseille » avait été faite en juin.

La « première information orale » a été donnée « le 1<sup>er</sup> octobre », et le CEA a effectué une « déclaration écrite le 6 octobre », ce qui a entraîné une inspection le 9 octobre, a résumé Marie Comets, commissaire de l'ASN, devant la Commission nationale du développement durable et de l'aménagement du territoire.

« C'est lors de cette inspection » que « nous avons appris que le CEA était au courant depuis juin » de cette sous-évaluation des résidus de plutonium au sein de l'Atelier de Technologie du Plutonium (ATPu), « d'où le procès verbal dressé et transmis au procureur », a-t-elle ajouté.

Lors du démantèlement des 150 premières « boîtes à gants », des enceintes confinées où était fabriqué du combustible MOX, 22 kilos de résidus de plutonium ont été collectés, selon le CEA, qui estime qu'à terme il pourrait y avoir 39 kg de plutonium dans les boîtes à gants, au lieu des huit kg estimés.

L'ATPu a fait « l'objet d'une quinzaine d'inspection au cours des trois dernières années », a précisé le commissaire à l'ASN Marc Sanson, devant les parlementaires. Pour estimer la quantité de résidus de plutonium restant dans les boîtes à gants, on devait se limiter à une « inspection visuelle », parfois « difficile à cause des coins et recoins », compte tenu de l'équipement restant dans ces enceintes « qu'on ne peut pas déplacer », a-t-il reconnu.

Lien permanent vers ce communiqué :

<http://www.sortirdunucleaire.org/actualites/communiqués/affiche.php?aff=627>

---

## **Affaire du plutonium dissimulé à Cadarache dans les Bouches-du-Rhône : le Réseau « Sortir du nucléaire » accuse les autorités françaises d'être manipulées par l'industrie nucléaire**

### **Communiqué de presse du Réseau Sortir du nucléaire**

**15/10/2009**

=> Ces 30 kg de plutonium « en trop » pourraient cacher un trafic entre la France et les USA en 2004

=> Le Commissariat à l'Énergie Atomique a caché cette incroyable situation pendant des mois

- C'est l'équivalent de 6 bombes atomiques qui est illégalement stocké à Cadarache
- M. Borloo se ridiculise en demandant « une enquête » ou « la transparence » à chaque affaire.
- L'Autorité de sûreté nucléaire est incapable de se faire respecter par EDF, Areva et le CEA.
- Il faut stopper l'industrie nucléaire française et répertorier les situations les plus dangereuses.

Les graves fautes commises par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) dans son site nucléaire de Cadarache (15 à 30 kg de plutonium « en trop » trouvés dans l'Atelier de plutonium) posent des questions très importantes et illustrent parfaitement la réalité du nucléaire en France :

- Le personnel politique des partis dominants (en particulier UMP et PS), qui soutient aveuglément l'industrie nucléaire, est incapable de contrôler les exploitants (EDF, Areva, CEA) qui mentent impunément depuis des décennies.
- L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) est elle-même parfaitement incapable de se faire respecter et d'assurer le contrôle des activités nucléaires. Ainsi, le fameux Atelier, où le plutonium « en trop » vient d'être « découvert », a été contrôlé à de nombreuses reprises ces dernières années. Vainement, de toute évidence.
- Il est édifiant de rappeler qu'Areva a rouvert l'Atelier de plutonium fin 2004 pour y traiter une cargaison de plutonium américain, alors que la fermeture censément « définitive » de cet Atelier avait été obtenue par l'ASN quelques mois plus tôt.
- Il est d'ailleurs légitime de se demander si le plutonium excédentaire trouvé à Cadarache ne provient pas de ce « trafic » de plutonium de 2004 entre Areva et les Etats-Unis. Des mesures policières et militaires insensées avaient alors été déployées pour empêcher tout regard citoyen sur ces transferts de plutonium.

Les citoyens français doivent prendre acte que la « transparence » n'existe pas et n'existera jamais dans l'industrie nucléaire. Tant que celle-ci fonctionnera, la vérité sera activement dissimulée aux citoyens, tant les dangers et les pollutions du nucléaire sont graves et injustifiables.

C'est une des raisons, avec les risques d'accident, la production de déchets radioactifs, la prolifération à des fins militaires, qui justifient la nécessité de sortir au plus vite du nucléaire.

Lien permanent vers ce communiqué :

<http://www.sortirdunucleaire.org/actualites/communiqués/affiche.php?aff=625>

---